

Image not found or type unknown



Mentions obligatoires du contrat de travail à temps partiel

publié le **02/07/2012**, vu **705 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Le contrat de travail à temps partiel peut être conclu pour une durée indéterminée ou déterminée. Dans tous les cas, il doit être écrit et mentionner certaines informations.

[Lire l'article](#)